

# La fibre arrive à Mérenvielle !



CIRCET a été retenu par le conseil départemental de la Haute Garonne pour la mise en place de la fibre sur la commune de Mérenvielle.

Les postes **NRO** (**N**œud **R**accordement **O**ptique - NRO de BOULOC) et **SRO** (**S**ous **R**épartiteur **O**ptique) sont déjà en place sur la commune de Lasserre-Pradère.

Sur Mérenvielle, seuls des **PBO** (**P**oint de **B**ranchement **O**ptique), boîtiers qui alimentent 5 à 7 maisons seront installés. Ces boîtiers sont à positionner à 150 mètres des habitations.

Une fois le PBO posé, un délai de trois mois est nécessaire pour que les opérateurs se positionnent.

Le cheminement de la fibre est souterrain ou aérien vers le PBO en fonction de l'enfouissement futurs ou actuels des réseaux Orange/Enedis.

Le planning du projet est le suivant :

- \* Une phase d'études CIRCET :
- \* Réunion de présentation par CIRCE à la mairie (cf. CR disponible auprès du secrétariat de la mairie)
- \* Relevé RBAL (Relevé Boîtes aux lettres) Nombres de prises
- \* Relevé Poteaux (Phase Aérienne) contrôle du réseau Aérien Existant
- \* Aiguillage (Phase Sous Terrain) contrôle du réseau Sous terrain
- \* Rédaction du SIO (Schéma d'ingénierie Optique) par CIRCE
- \* Vue d'ensemble de la commune générée par le bureau d'étude CIRCE pour le lancement des travaux
- \* Année de Déploiement : mi 2021 fin 2022
- \* A partir de la date de fin, compter 3 mois de positionnement des opérateurs
- \* L'administré pourra prétendre à la fibre début d'année 2023